



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Procès-verbal de la réunion du Lundi 27 juin 2016

Etaient présents :

Mme BURRUS	Représentante des familles
Mme HUMBERT	Représentant du personnel
Mme GARBANI	Présidente du CVS
Mme GILLET	Représentante des familles
Mr MARON	Représentant des résidents
Mr DUMAS	Représentant du CA

Assistaient :

Mme BACK	Directeur
Mme BERNARD	Responsable hôtelière
Mme JACQUEL	Responsable qualité
Mme SAUNY	Animatrice
Mme ZANNETTI	Cadre supérieur de santé

Etaient absents ou excusés :

Mme CASUCCI	Représentante des familles
Mme COMBEAU	Représentant des usagers du SSIAD
Mr GILLET	Représentant des familles
Mr HENNERESSE	Médecin coordonnateur
Mme HOFFMANN	Représentante des familles
Mme KANNENGIESSER	Représentante des familles
Mr MICHAUX	Représentant des résidents
Mme MONNET	Représentante des familles

Mme GARBANI, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 9H40.

I/ Approbation du procès-verbal du 29 février 2016

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé.
Le PV sera affiché dans les vitrines réservées au CVS et mis en ligne sur le site internet.

III/ Avancée du projet de construction/extension de « La Rochelle »

Mme BACK présente l'avancée du projet :

- La maison de retraite vient de recevoir un avis favorable pour le permis de construire,

- L'architecte et le bureau d'étude, en charge du projet, rédigent actuellement le cahier des charges pour lancer courant du mois de juillet les appels d'offres,
- Une étude technique amiante est en cours afin de pouvoir démolir les logements attenants au parc,
- Un dossier afin d'obtenir des subventions dans le cadre du plan d'aide à l'investissement sera déposé en septembre,
- Une rencontre avec la communauté de communes du bassin de Pompey s'est tenue courant juin pour le devenir du site rue Pasteur.

Les planches de présentation du futur site ont été affichées à « La Rochelle » ainsi qu'aux « Quatre Saisons » de manière à ce que personnels, résidents et familles s'imprègnent du projet.

III/ Mise en place du portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches

Il y a un an, suite à la nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV), un portail internet www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr a été mis en place ; ce site rassemble toutes les informations utiles sur la perte d'autonomie pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs aidants (conseils, démarches, adresses ...).

La plaquette d'information est remise sur table. Elle est mise à disposition des usagers dans les halls d'accueil (administration, La Rochelle, Quatre Saisons) et remise à chaque usager du SSIAD ; une information sera portée sur le site internet.

Mme GARBANI trouve dommage que les termes employés sur ce portail soient parfois techniques et pas toujours accessible à tous.

EHPAD

IV/ Prix de journée 2016 et plateforme CNSA

Le prix de journée a été accordé au 1^{er} mai 2016. Une information a été transmise à toutes les familles.

Le prix de journée a été revu à la hausse : +1,06€ pour une chambre double et +1,53€ pour une chambre individuelle (soit une augmentation mensuelle d'environ 45€ pour une chambre simple).

Cette augmentation s'explique par l'intégration du coût des travaux de modernisation de l'établissement (lissage des augmentations sur plusieurs années).

Mme BACK rappelle que les prix pratiqués par l'établissement sont encore en dessous de la moyenne départementale.

Une des principales mesures de la loi ASV est le renforcement de la transparence et de l'information sur les prix pratiqués en EHPAD. D'ici fin novembre 2016, l'établissement devra renseigner les prix de journée sur le portail national www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, (développé en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ; cela permettra aux familles de comparer les tarifs des EHPAD à prestations égales.

Un simulateur permet également d'estimer le reste-à-charge à payer chaque mois.

V/ Modification du trousseau

La loi SAV intègre, dans les prestations minimales, la fourniture du linge de toilette, son entretien et son renouvellement. Le trousseau demandé à l'entrée d'un nouveau résident a été modifié dans ce sens. Néanmoins, l'établissement continue de solliciter les familles pour la fourniture de 5 serviettes/gants de toilette en cas d'hospitalisation du résident.

Mme GARBANI demande s'il est envisageable de présenter aux familles, les vêtements non identifiés stockés en lingerie.

Mme BERNARD répond que ce sera fait 1 fois / trimestre.

VI/ Animation

Séjour Vacances :

Mme SAUNY présente le séjour vacances à Sainte Maxime auquel ont participé 5 résidents de l'établissement accompagnés d'un soignant et d'un animateur.

Les résidents ont pu profiter d'un temps agréable et sont allés à Nice, Fréjus, St Tropez (en bateau), Biot (visite de la verrerie) ... Ils ont pu bénéficier des infrastructures de l'hôtel, notamment de la piscine, et ont participé aux soirées (karaoké, danse, loto).

En revanche, le voyage en bus a été long (14 heures) et dans des conditions difficiles car le bus n'était pas adapté aux personnes âgées.

Repas des familles - 25 juin 2016 :

Cette année, les familles ayant participé au repas étaient moins nombreuses (environ 35 personnes en moins) mais des proches de résidents nouvellement arrivés ont assisté à ce moment festif.

Mme BURRUS demande quels éléments pourraient expliquer la moindre participation de cette année. La date du repas était décalée de 15 jours par rapport à l'an passé et des familles avaient déjà d'autres obligations. La date a été arrêtée en concertation avec la mairie de Faulx partenaire de cette manifestation pour la mise à dispositions des tonnelles et planchas.

Mr MARON regrette que les invitations n'aient été transmises qu'à une seule personne par famille ; en effet, le référent familial a été destinataire de l'information, charge à lui d'en informer le reste des proches du résident. La communication sera à développer d'avantage l'année prochaine (affichage plus tôt, site internet).

Cette année la tombola n'a pas été organisée : cela aurait nécessité un investissement qui n'aurait pas été rentable au regard du nombre de familles présentes (11 familles à La Rochelle et 9 aux Quatre Saisons).

Projet en cours :

Au regard de l'engouement rencontré lors de la fête de la musique pour le « tour du monde en musique », Mme SAUNY propose d'organiser à La Rochelle, 1 fois / trimestre, un karaoké géant afin de répondre à la demande des résidents de la structure.

Pour les Quatre Saisons, une animation sur la musique du monde pourra être proposée.

Projets à moyen terme :

Mme SAUNY annonce qu'elle souhaite monter un projet **boulodrome**.

Mme BACK précise envisage d'installer un **physio-parc** : il s'agit d'un parc en plein air d'activités ludiques, physiques et de maintien de l'autonomie. Equipé de plusieurs ateliers, le physio-parc permet de renforcer les gestes de coordination, d'équilibre, de mobilité avec des équipements tels que pédaliers à pied et à bras, panier de basket, parcours de marche ...

Mme GARBANI demande si les plannings d'animation sont mis en ligne sur le site internet. Mme JACQUEL lui répond que chaque début de mois, le planning du mois en cours est à disposition des internautes dans l'onglet animation du site internet de l'établissement :

www.maisonderetraitefaulx-leshetres.fr

Les représentants de familles trouvent que l'atmosphère générale dans les services d'hébergement est moins enjouée, moins vivante qu'il n'y a quelques années en arrière.

Mme ZANNETTI explique que la population actuellement accueillie au sein de notre établissement est de plus en plus âgée avec des pathologies diverses. Un grand nombre de résident souhaitent rester au calme et ne veulent pas participer aux animations.

Elle rappelle que les animations sont mises en place avec et pour les résidents et répondent aux projets d'accompagnement personnalisés. Actuellement 80% des résidents sont grabataires ou déments et les animations proposées sont adaptées à ces particularités, ce qui peut effectivement donner une impression d'ambiance moins festive.

VI/ Restauration

Le calendrier des repas à thème a été arrêté : le 15 juin « ASIE », 15 septembre, « ALSACE », 12 octobre « VENDANGES », 03 novembre « MER ». Des animations seront mises en place pour faire de ces repas de véritables moments festifs.

Mme BURRUS avait fait part lors de la dernière commission restauration d'un dysfonctionnement qui lui avait été relaté par un résident concernant la qualité de la salade verte servie au repas du soir à la salle de restauration de La Rochelle : salade abîmée, pas présentable et pourtant servie ; cette erreur a été solutionnée.

Les remarques concernant les pommes de terre pas assez cuites et les assaisonnements / sauces peu goûteuses sont toujours d'actualité.

SSIAD

VIII/ Evaluation Externe

L'évaluation du fonctionnement et de la prise en charge des patients au SSIAD par 2 évaluateurs externes s'est déroulée les 28 et 29 avril 2016.

Mme BACK explique que l'établissement a été destinataire du pré-rapport : les résultats sont très positifs et les évaluateurs ont mis en exergue le professionnalisme et la satisfaction des patients et leur famille.

32% des critères évalués sont très satisfaisants (cotation A), 48% satisfaisants (cotation B) et 17% nécessitent des améliorations (cotations C).

Les évaluateurs ont relevé **24 forces** (10 cotations A et 14 cotations B) et **5 défis** (5 cotations C et 0 cotations D) et préconisé des actions d'amélioration.

IV/ Questions diverses

- Mme BURRUS précise qu'elle a rencontré à plusieurs reprises des visiteurs décontenancés par le fait qu'il n'y a pas d'accueil le weekend et peu de personnel pour répondre aux renseignements (ex n° de chambre d'un résident).

- **Réunion annuelle des familles**

Mme GARBANI souhaiterait que cette pratique soit remise en place ; elle se rapprochera de Mme BACK pour en rediscuter.

- **Hôtellerie**

Il est rapporté à Mme BERNARD l'état de saleté des WC communs situés près de la salle de restaurant de La Rochelle et la difficulté d'utilisation du robinet, l'absence de solution hydro-alcoolique dans le distributeur du 2^{ème} étage et l'absence de rideaux aux fenêtres de nombreuses chambres.

- Mme BACK ayant dû quitter la réunion à 11h00, la date de la prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale sera fixée ultérieurement.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme GARBANI lève la séance à 11H30.

La Présidente du CVS,
Marie Claude GARBANI